
Le 23 février 2024

Le STTP conclut un premier projet de convention collective pour les conducteurs et conductrices d'Ebus de la région du Pacifique

Les conducteurs et conductrices d'Ebus de Kamloops et de Vancouver, qui se sont récemment joints au STTP, se prononceront bientôt sur la ratification de leur première convention collective. Le comité de négociation vient de conclure une entente de principe de quatre ans avec l'employeur. Cette entente prévoit d'importantes hausses salariales, rétroactives à la date d'accréditation syndicale, soit le 3 octobre 2023.

L'entente prévoit également des paiements rétroactifs à la période comprise entre le 1er janvier et le 2 octobre 2023, des indemnités de chaussures et de gants, des avantages sociaux bonifiés en matière de soins de la vue, des cotisations à un REER à parts égales de l'employeur, un processus de consultation et des dispositions relatives aux griefs, à l'arbitrage, aux mesures disciplinaires, aux suspensions et aux congédiements qui correspondent aux dispositions des articles 9 et 10 de la convention collective de l'unité urbaine.

Ebus fait partie du groupe Pacific Western Transit, la plus grande entreprise privée de transport par autobus au Canada. Avec le départ de Greyhound et la présence limitée de Via Rail dans la région, Ebus est souvent la seule option de transport interurbain pour les habitants de la Colombie-Britannique qui n'ont pas de véhicule.

Nous tenons à remercier le comité de négociation pour les efforts qu'il a déployés afin de parvenir à une entente de principe qui répond aux besoins des membres. Nous tenons aussi à remercier les membres pour leur soutien tout au long du processus de négociation. Un vote de ratification visant la convention collective aura lieu sous peu, et nous encourageons les membres à voter en faveur de l'entente.

Solidarité,



Jody Hutton
3e vice-présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin no 074

/mlg sebp 225 gl/scfp1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >



 Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.